

Image not found or type unknown



Proposition de rectification

Par **nat**, le **14/09/2010** à **18:34**

Bonjour,
Le centre des impôts envisage de modifier la base de calcul concernant un crédit d'impôts qui nous avait été accordé en 2007 (travaux effectués dans notre maison). Il nous propose un rendez-vous pour discuter de cette rectification, car du coup une somme de 1200 euros est à recouvrer. Devons nous accepter cette rectification 3 ans après ? Quels sont nos droits ? Merci d'avance de nous répondre.